



Assistantes Sociales
Inter-Entreprises

UPV

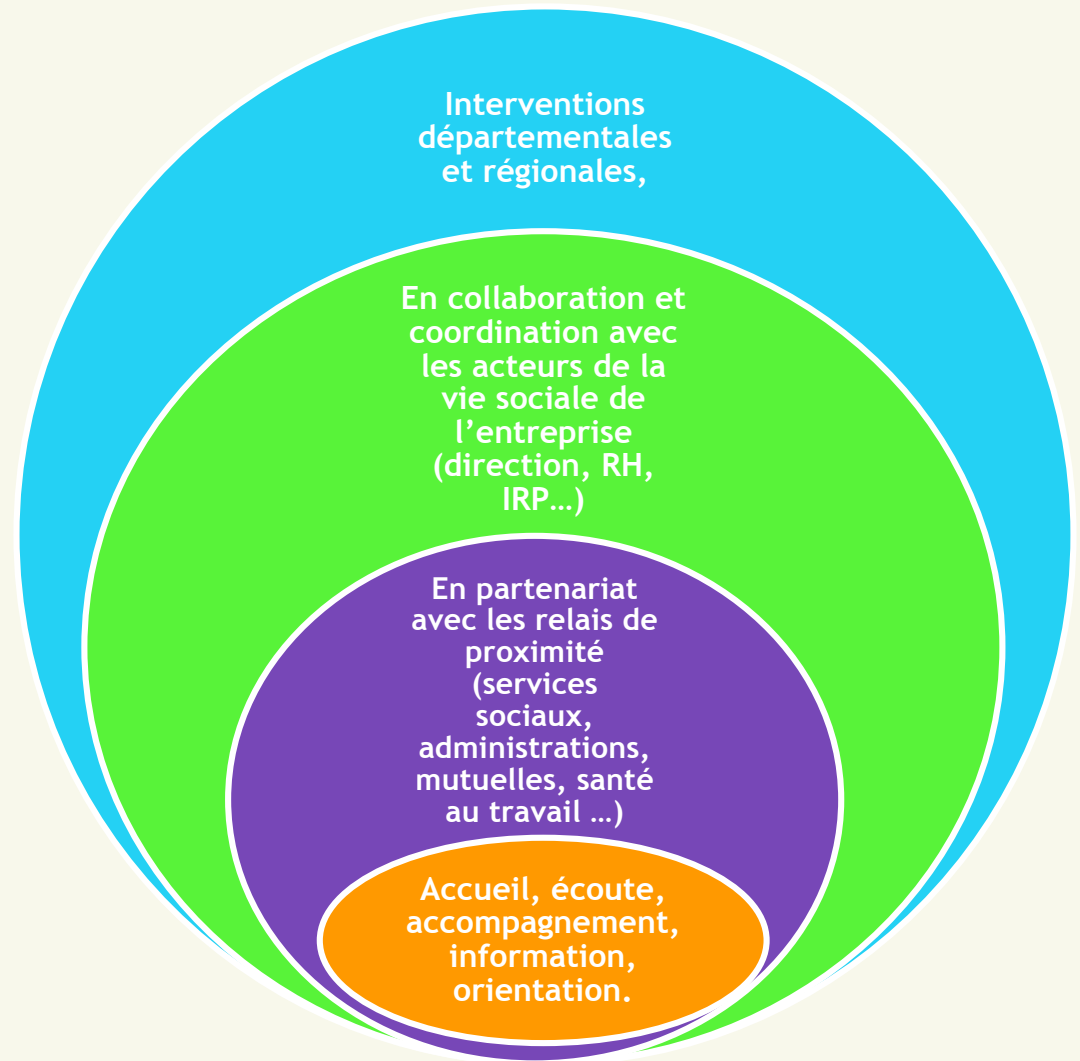
Union Patronale
du Var

Le service social inter-entreprises de l'UPV

- 14 assistantes sociales, diplômées d'Etat (*)
- Prestations spécifiques de service social pour de nombreux organismes privés, établissements publics et/ou d'utilité publique (ex : AIST83, CPAM, ADSEAAV, ...)
- Interventions en collaboration avec le service ACTIF - Solupsy de l'UPV (psychologues du travail)

() profession soumise au secret professionnel art. 226-13 et 226-14 du Code Pénal, et Art. L411-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)*

Le service d'assistances sociales inter-entreprises contribue à la **Qualité de Vie** au **Travail** des salariés, au bénéfice de la performance de l'entreprise.



Ses Atouts

Une connaissance approfondie et diversifiée du milieu du travail

Une équipe pluridisciplinaires expérimentée

Un service inter-entreprises de proximité, externalisé, souple et réactif

Son réseau de partenaires (organismes sociaux, départementaux, régionaux),

Domaines d'Interventions

Vie
familiale

- Maternité, enfants, scolarité, séniors, séparation, deuils ...

Budget

- Conseil en gestion, surendettement, informations sur les prestations et aides sociales, prêts sociaux ...

Logement

- Location, accession, déménagement, logement social, 1% logement ...

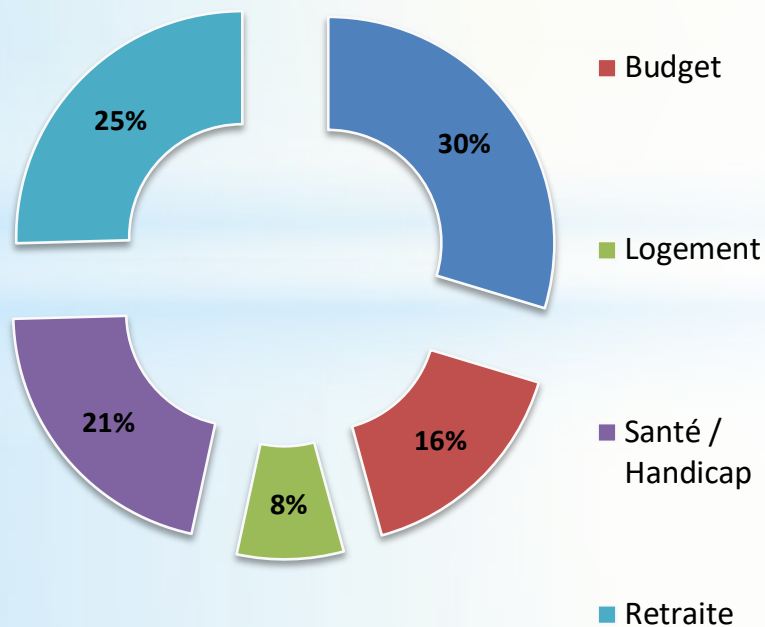
Santé

- Maladie, aptitude au poste, invalidité, handicap ...

Retraite

- Reconstitution de carrières, montage et suivi des dossiers, conseils ...

Chiffres & constats



Moyenne rapport tranche d'âges / domaines d'interventions

Vie Familiale	30 / 45 ans
Budget (hors accompagnement public E2C 16/25 ans)	30 / 55 ans
Logement	25 / 40 ans
Santé / Handicap	35 / 55 ans
Retraite	55 ans et plus

- Chaque intervention débute la plupart du temps par une demande d'informations, ce qui représente que la partie visible de l'iceberg
- Chaque ASS rencontre en moyenne 10% de l'effectif total d'une entreprise
- A la demande de l'entreprise, nous produisons un rapport annuel d'activités sociales avec bilan et préconisations (*ex. : addiction, aidants familiaux, adoption, dons jours de repos*)

DEMARCHE PROFESSIONNELLE

Prise en compte de la situation de la personne au sein de son environnement professionnel et familial

Ecoute et conseil

Réponse personnalisée et rapidité d'intervention

Actions sur mesure adaptées à chaque entreprise

Actions individuelles et accompagnement personnalisé

Actions collectives : addictions, retraite, santé au travail

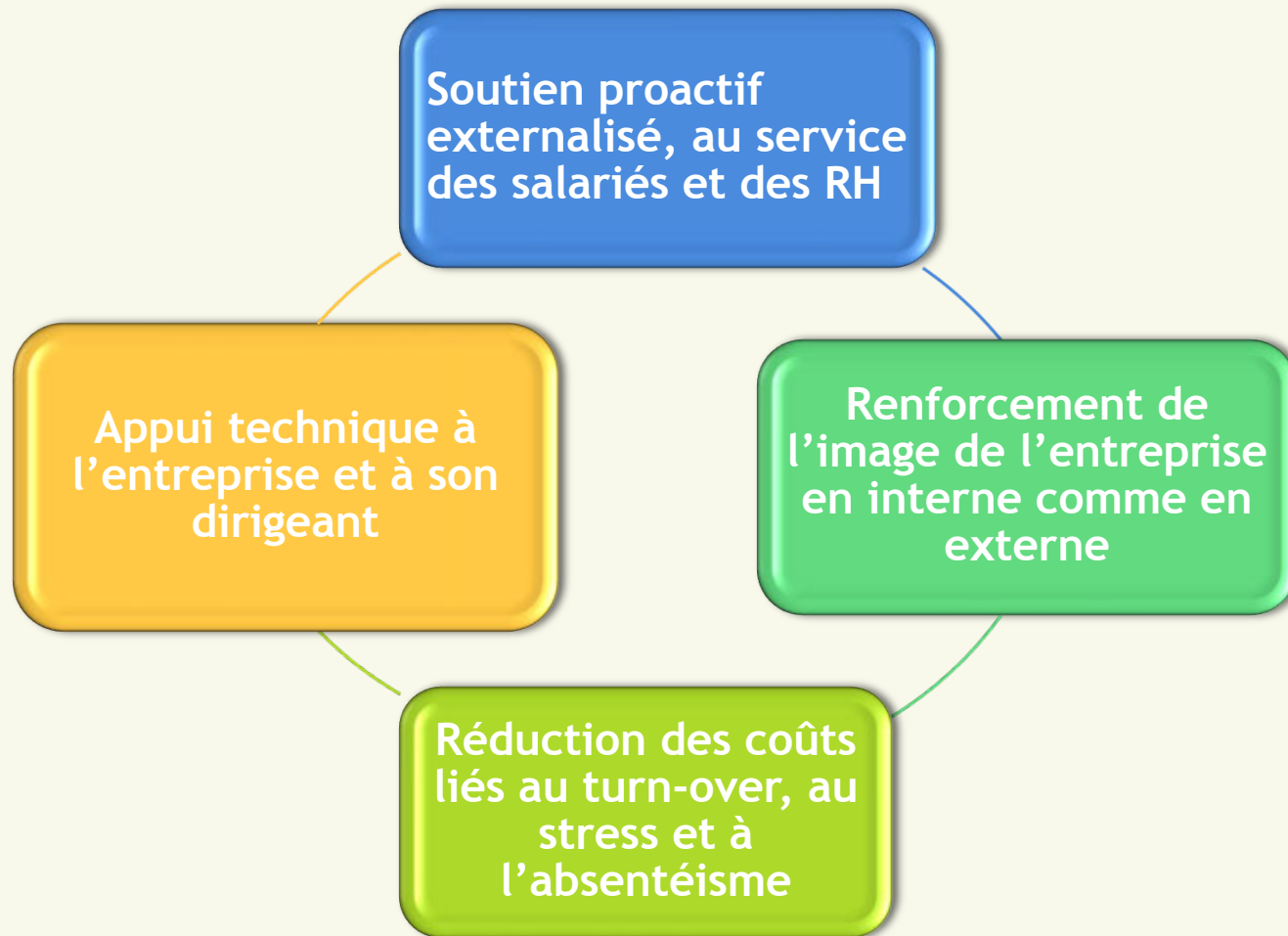
MOYENS

Permanences ou visites ponctuelles en entreprise

Accueil sur rendez-vous dans l'une des 6 antennes de L'UPV

Concertation privilégiée avec tous les acteurs de L'entreprise : Direction, Ressources Humaines, Encadrement, I.R.P, Participation au CE, au CHSCT, CSE ...

Les avantages pour l'entreprise



Les antennes du service social de l'UPV

➤ TOULON

➤ BRIGNOLES

➤ ZI de Toulon Est LA GARDE

➤ FREJUS

➤ SAINT-TROPEZ

➤ DRAGUIGNAN

Coordinatrice du service social : Isabelle INNOCENTI

04.94.09.78.86 - 06.66.49.58.36

i.innocenti@upv.org